

## Tribunal administratif sanction fonctionnaire

## Par raspail, le 12/05/2014 à 18:13

## Bonjour

Ayant engagé un recours devant le TA pour sanction (suis fonctionnaire a la Poste) j 'ai demandé annulation de la decision de la Poste et paiement des mois de mise a pied . Sur mon memoire je demontrais que les faits reprochés n etaient pas averes . La Poste n 'ayant pas fourni de memeoire malgré la mise en demeure du TA I instruction etant close, le TA va t il acceder a mes demandes ?

Merci